



PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement et vous pourrez suivre des cours théoriques sur des thèmes précis en présence de l'enseignant de la conduite.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans le local de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet (Prépacode)

Pour réussir l'épreuve théorique générale (ETG) ou code de la route, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum).

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Les compétences de la formation sont dans le livret de l'élève et de la fiche de suivi.

La conduite accompagnée :

Les rendez-vous pédagogiques 1 et 2 se décomposent comme suit :

- 2 h de théorie en salle
- 1h de pratique

Et ce avec la présence obligatoire de leur accompagnateur.

La théorie en salle est animée par un enseignant de la conduite titulaire d'une attestation de formation à l'animation des rendez-vous pédagogiques. Ces rendez-vous se déroulent dans la salle aménagée avec support vidéo.

Les thèmes abordés sont :

- La vitesse
- L'alcool et les stupéfiants
- Le constat amiable
- Hygiène de vie, santé, sécurité
-

Après obtention de votre permis de conduire, vous pouvez vous perfectionner ou actualiser vos connaissances en participant à la formation post-permis dispensée dans nos locaux.

Nous vous accompagnons tout au long de votre formation et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.